Dérégulation de la cellule cancéreuse, à la recherche de nouvelles thérapies

ECTS
3 crédits

Composante
UFR Sciences du Vivant

Volume horaire
24h

En bref

- **Langue(s) d'enseignement:** Français
- **Méthode d'enseignement:** En présence
- **Ouvert aux étudiants en échange:** Non
- **Effectif:** 30

Présentation

DESCRIPTION

Cours :

- Introduction générale : qu'est-ce que le cancer (tumeurs et leucémies), évolution épidémiologique, facteurs de risque ;

- Dérégulations fonctionnelles caractéristiques des cellules cancéreuses et des tumeurs malignes ;

- Origines génétiques des altérations cancéreuses ;

- Le processus métastatique : transition épithélio-mésenchymateuse et invasion cellulaire ;

- Les traitements des cancers : radiothérapies, chimiothérapies cytotoxiques généralistes, greffes de moelle osseuse ; thérapies ciblées ;

- Cycle cellulaire et dérégulations cancéreuses, thérapies innovantes ;

- Méthodes d'analyse en cancérologie : lignées cellulaires, tests en culture, modèles murins ;

- Développement de thérapies ciblées pour leucémie myéloïde chronique à Bcr/Abl ;

TD :

Comment analyser et critiquer une publication scientifique originale (de type Cancer Research)

- repérer la question biologique posée par les auteurs ;

- analyser la méthodologie mise en œuvre pour y répondre ;

- analyser les résultats publiés ;

- critiquer les résultats : pertinence, cohérence par rapport au titre et au résumé.

OBJECTIFS

Comprendre comment et pourquoi le comportement des cellules cancéreuses et des tumeurs malignes est différent des cellules normales différenciées dans les tissus normaux.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 07 mars 2022

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Dérégulation de la cellule cancéreuse, à la recherche de nouvelles thérapies	Cours Magistral	24h

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1:

CC: 30% + TD/ET: 70%

Session 2:

CC: 30% + TD/ET: 70%

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 07 mars 2022